



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 18 OCTOBRE  
2021 AU CENTRE ADEMSP DE JAMBES**

Administrateurs présents :

Monsieur P. CREVITS, président

Monsieur F. DOYEN, vice-président

Monsieur Ph. METTEN, trésorier

Madame G. MAKA

Messieurs J. DAUGE, C. HAMIET, M. HOFMANS, Th. MAROT, B. VISART

Excusés : Mesdames A. DUJARDIN, A.F. TOMMASETTI

Messieurs R. COTE, N. HAUTEM

### **1. Vérification des pouvoirs des délégués**

Sont présents ou représentés les clubs suivants :

- Pour la région du Brabant : BRUSSELS L.T.C., WATERLOO TENNIS, T.C. 1310 LA HULPE, TENNIS DE LA CURE, R. LEOPOLD CLUB, R. OREE T.H.B., R. PRIMEROSE C.B., PARIVAL T.C., TENNIS CLUB BOIS DE LA CAMBRE, R. UCCLE SPORT T.H.C., SET WAHIS A.S.B.L., R.T.C. LA RAQUETTE DE WAVRE, EURO TENNIS CLUB SAINT-JOSSE, FOREST DOMAINE TENNIS, T.C. ODRIMONT, T.C.S. WIMBLEDON, soit 16 clubs sur 67, représentant 216 voix sur 584 (36,99 % du total de la région)
- Pour la région du Hainaut : R.T.C. ATH, T.C. MONT-SUR-MARCHIENNE, T.C. DE BERTRANSART, T.C. RESSAIX, T.C. D'ENGHIEN, soit 5 clubs sur 81, représentant 30 voix sur 365 (8,22 % du total de la région)
- Pour la région de Liège : R.T.C. BAUDOUIN, R.T.C. FLEMALLE, K.T.C. EUPEN, T.C. BEAUFAYS, R.T.C. HEUSY, T.C. CHEVAL BLANC, R.T.C. HANNUTOIS, R.T.C. LIEGE, R. MOSA T.C., R.T.C. BELLERIVE, R.C.S. VERVIETOIS, R. FAYEN BOIS T.C., T.C. AUBEL, T.C. CONDROZ, T.C. LA CALAMINE, T.C. SERAING, T.C. SAINT-VITH, T.C. WAREMMIEN, T.C. WARFUSEE, soit 19 clubs sur 98, représentant 152 voix sur 542 (28,04 % du total de la région)
- Pour la région de Namur-Luxembourg : TENNIS DE LA CITADELLE, R.T.C. BASTOGNE, R.T.C. ARLON, R.T.C. AMEE, R.T.C. NEUFCHATEAU, T.C. SAINT-GILLES CINEY, R.T.C. COUVIN, T.C. MARCHE, T.C. NASSOGNE, BAYARD T.C. DINANTAIS, T.C. LA BRUYERE, TENNIS CLUB LA CLOSIERE, T.C. NATHAM, T.C. GRAND OHEY, T.C. GERONSART, T.C. HALANZY, T.C. MALONNE, T.C. SAINT-MARD, T.C. BARVAUX, TENNIS CLUB HOTTON, T.C. GARISART, T.C. TEMPLoux, TENNIS INDOOR METTET, T.C. DES LORRAINS, soit 24 clubs sur 85, représentant 179 voix sur 363 (49,31 % du total de la région)
- Pour les clubs padel only : ROCH4PADEL CLUB, BADABOUM PADEL MARCHE, soit 2 club sur 13, représentant 5 voix sur 24 (20,83 % du total des clubs padel only)
- Soit au total pour l'ensemble de l'AFT, un total de 66 clubs sur 344 (19,19 %), représentant 582 voix sur 1.878 (30,99 %)



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 18 OCTOBRE  
2021 AU CENTRE ADEMSP DE JAMBES**

## **2. Allocution du président**

Le président accueille les représentants des clubs et les remercie pour leur présence à cette assemblée générale extraordinaire.

Il rappelle que cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée, car le quorum des deux tiers des clubs présents ou représentés pour pouvoir voter les propositions de modifications aux statuts n'était pas atteint lors de l'assemblée générale statutaire ordinaire du 25 septembre dernier.

Il signale que les propositions de modifications aux statuts font partie d'un package général : c'est l'ensemble des statuts qui seront approuvés ou rejetés par l'assemblée.

Pour terminer, le président dresse les grandes lignes pour lesquelles les statuts doivent être modifiés et laisse la parole au secrétaire général pour plus de précisions.

Ensuite, le secrétaire général définit les 3 axes pour lesquels des propositions de modifications aux statuts sont faites :

1. Mise en conformité avec le CSA : le nouveau code des sociétés nécessite certaines adaptations des statuts.
2. Nettoyage des textes : différents termes sont utilisés dans les statuts pour parler de la même chose. C'est l'occasion d'harmoniser les textes.
3. Padel : intégration à tous les niveaux des statuts de la discipline padel.

## **3. Examen des propositions de modifications aux statuts**

Cf. annexe 1.

Les propositions de modifications aux statuts sont approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés.

L'assemblée se termine vers 19.30 heures et est suivie d'un drink.

S. DEFLANDRE  
Secrétaire général

Annexe : 1